



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE  
INTERDEPARTEMENTALE  
ILE-DE-FRANCE**

2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111  
78153 Le Chesnay Cedex  
Tél. : 01 39 23 42 00  
Fax : 01 39 23 42 42  
accueil@ile-de-france.chambagri.fr

MAIRIE DE MONTGERON	
2284	24 MAR. 2016
ORIGINAL (pour réponse) URSA	Copies (pour info)

Mme Sylvie CARILLON  
Maire de Montgeron  
Hôtel de ville  
12 bis avenue de la République  
BP 100  
91230 MONTGERON

Le Chesnay, le 21 mars 2016

N/ réf. 2016/BA/074/ST

Madame le Maire,

Par courrier parvenu dans nos services, vous nous avez adressé pour avis le projet de PLU arrêté par délibération de votre Conseil municipal.

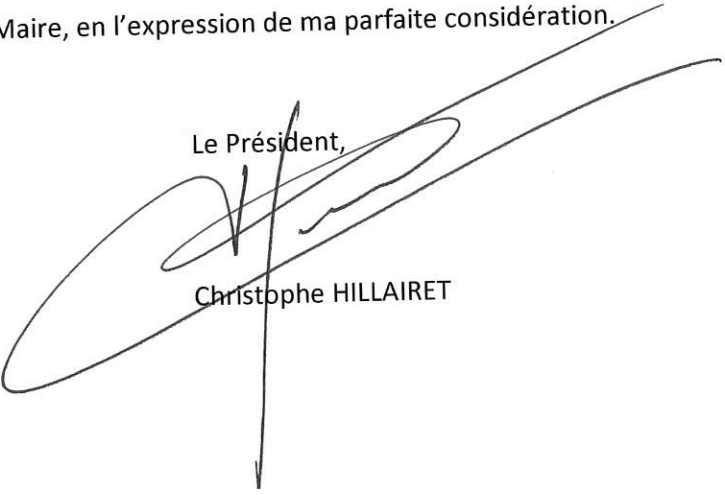
Après étude du dossier, la Chambre d'Agriculture regrette que le rapport de présentation ne comprends pas de diagnostic agricole et que la seule parcelle agricole restante de la commune ne soit toujours pas identifiée en tant que telle et donc en zone A.

La carte p 14 du rapport de présentation indiquant le MOS comprends une erreur puisque la parcelle agricole est incluse dans la zone d'activité. La même carte est retrouvée en p23 du même document.

La Chambre Interdépartementale d'agriculture émet donc des réserves sur les points évoqués et espère qu'elles seront intégrées au document.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma parfaite considération.

Le Président,

  
Christophe HILLAIRET